



# PROCES VERBAL SOMMAIRE

## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUILLET 2008

L'an deux mille huit et le vingt neuf juillet à 20 h 15, le conseil municipal de Bezouce, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel PRATS, Maire.

Etaient présents : BAUER Maryse, CHARRIERE Stéphanie, CLAUSSE Philippe COCHET Mickaël, COSTARD Marie-Louise, JOUSSOUYS Sylvette, LETOT Monique, MATHIEU Michel, MIRALLES Guillaume, MONBEL Michel, MOUSSARD Eric, NONNIER Philippe, ORLHAC Pascale, , REY Patrick, TIJERAS Frédérique, ZAMMIT Alain

Etaient excusés : ANSTETT Roland, OUCHRIF Hakima (pouvoir Pascale Orhac).

Etait secrétaire : MONBEL Michel

Les questions suivantes ont été débattues :

2008-49	<u>Personnel</u> : Création d'un poste d'adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> classe pour permettre la promotion interne d'un agent.	Pour : Unanimité
2008-50	<u>Cantine</u> : attribution du marché de fourniture des repas de la cantine à l'entreprise Provence Plat.	Pour : Unanimité
2008-51	<u>Cantine</u> : changement des tarifs au 1 <sup>er</sup> septembre : 3.5 € pour l'école primaire et 4.0 € pour l'école privée	Pour : Unanimité
2008-52 et 53	<u>Cantine</u> : au 1 <sup>er</sup> novembre les enfants habitants Bezouce scolarisés à l'école privée paieront le même tarif que les enfants de l'école publique ; le fonctionnement par ticket sera étendu à tous.	Pour : Unanimité
2008-54	<u>Maison de retraite</u> : modification des statuts de l'établissement gérant les 2 maisons de retraite intercommunales – passage à un Etablissement Public Médico-social Intercommunal.	Pour : Unanimité
2008-55	<u>Panneau lumineux</u> : demande de subvention auprès du sénateur du Gard	Pour : Unanimité
2008-56	<u>Panneau lumineux</u> : choix de l'entreprise prestataire (IDSys) pour un montant de 15 661 € HT.	Pour : 16 Contre : 1
2008-57	<u>Occupation du domaine public</u> : mise en place d'une convention afin de faciliter l'accueil des forains ou autres structures organisatrices de spectacles utilisant le domaine public.	Pour : Unanimité
2008-58	<u>Travaux cantine</u> : choix de l'entreprise prestataire (Christian Brun) pour un montant de 9 780.29 € TTC.	Pour : Unanimité
2008-59	<u>Travaux cantine</u> : demande de subvention auprès du Conseil Général du Gard et de l'Éducation Nationale.	Pour : Unanimité

Fin de la séance 21h00

Fait le 04/08/08

Le Maire  
D. PRATS